

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x
							<input checked="" type="checkbox"/>				
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

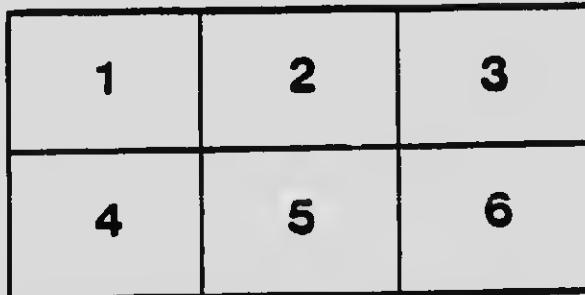
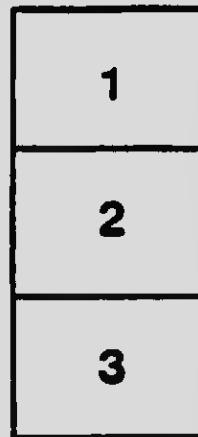
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shell contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

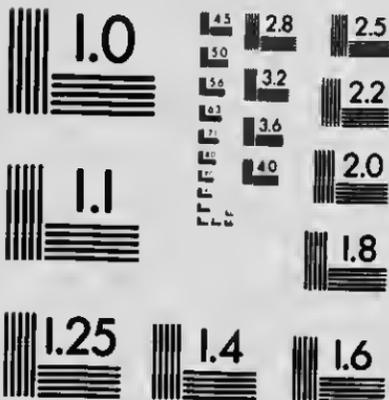
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPI

1653 East
Rochester, NY
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

IMAGE Inc

14609 USA

Dup

LA

PROHIBITION



BOUTADE EN VERS



QUEBEC,

L'Imprimerie Nationale

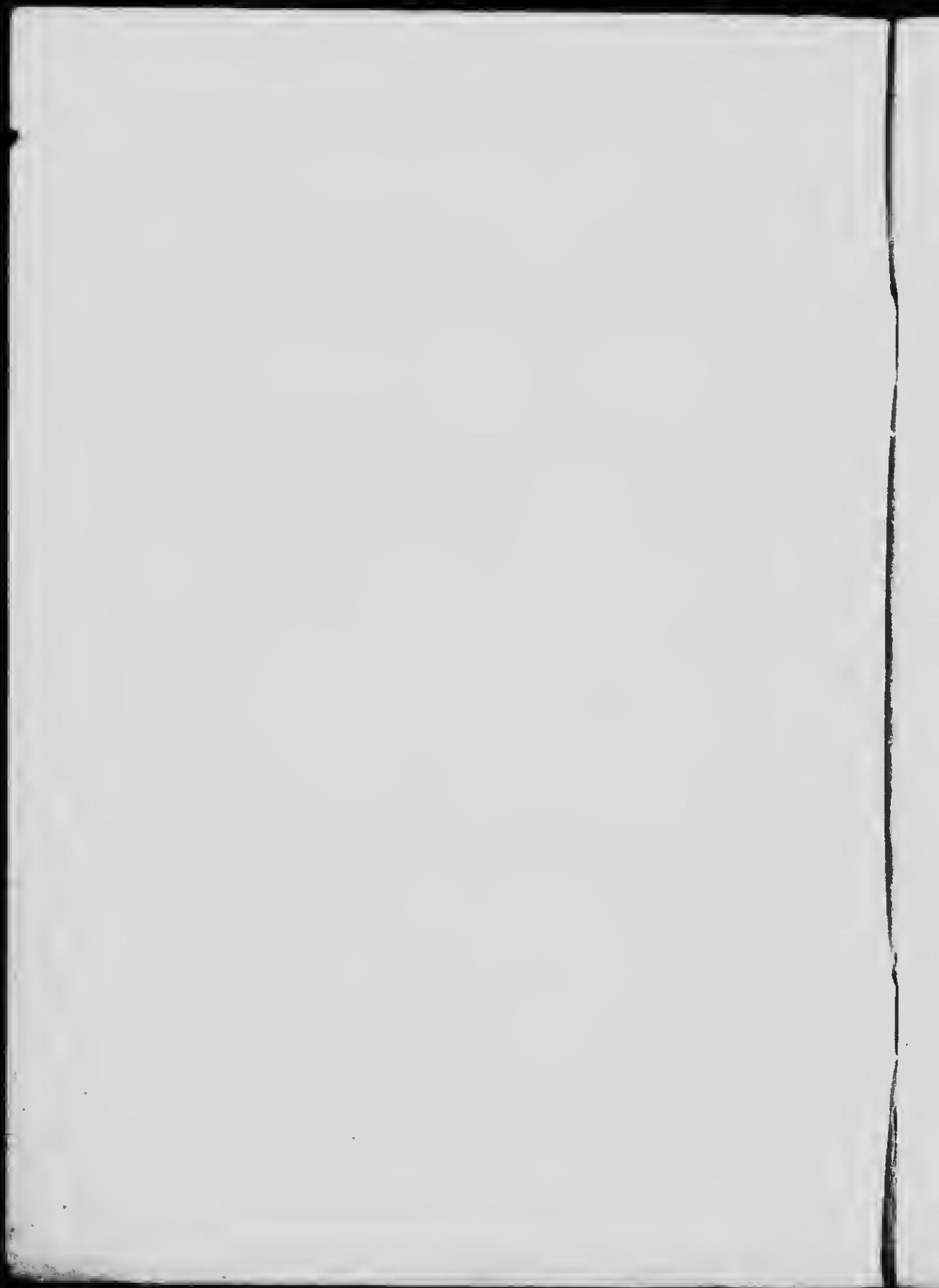
317, Rue St-Joseph

1919

F. H. Lemieux,

431 RIDEAU,

OTTAWA, O.



150.

LA
PROHIBITION

BOUTADE EN VERS

J. - E. Lemieux
CHAMBRE DES COMMUNES
OTTAWA.



QUEBEC,
L'Imprimerie Nationale
317, Rue St-Joseph
1919

HV5671

C3

20,

1414

LA PROHIBITION

PROLOGUE

Lafontaine en ceci, nous mettra sur la piste....

Au dire du grand fabuliste,

Un renard échoua fort misérablement .

Lorsquc, nouvel économiste,

Aux siens il proposa très cauteusement,

Sans se tourner en ce moment,

De se couper en fin le caudal appendice,

Lui-même en ayant fait le noble sacrifice.

* * *

A notre époque on a vu mieux.

On a vu des renards fameux

Combattre avec tant d'insistance

Contre la soi-disant nuisance

Qu'ils ont fini par mystifier

De leurs frères le peuple entier,

Et faire décréter en masse

L'opprobe de toute leur race.

* * *

Mais pourtant notre queue est un bel ornement !—
Non, point du tout, ce n'est qu'un triste affublement !—
Mais pourtant notre queue est un organe utile !—
Non, point du tout, ce n'est qu'une traînée vile !—
Mais pourtant notre queue un embarras n'est pas !
Oui, c'en est un souvent, même dans tous les cas !—
Pourtant, ce n'est le fait que d'accidents très rares !—
Fi de ces accidents, si communs, si bizarres !—
Pourtant, l'exception ne peut faire la loi !—
Oui, quand la force brute attire tout à soi !—

* * *

Ainsi fut décrété l'enlèvement des queues !...
Pareil malheur advint dans nos propres banlieues.



**Les fauves insurgés contre leur étendard
Ne figurent-ils pas, sans leur manquer d'égard,
Les ennemis jurés, parmi la race humaine,
De ces vins et liqueurs que, Bonté souveraine,
Dieu créa sur la terre.—à nous spécifiquement don
Pour tout ce qu'il y mit d'agréable et de bon ?**

* * *

**Est-il permis de dire: Hélas ! tous ces breuvages
Ne sont pas du bon Dieu les actes les plus sages ?
Et peut on s'écrier: Ah ! maudites liqueurs,
Nous ne voyons en vous que ruine et que pleurs ?**

* * *

**C'est là l'exception ! Très bien: qu'on la supprime !
Tant pis pour l'insensé, de son vice victime :
Mais, de grâce, pourquoi ne respectez-vous pas
Le nombre illimité des hommes délicats
Qui n'usent des faveurs, des largesses divines
Que selon les décrets des plus saines doctrines ?
Pourquoi vous immiscer dans le boire des gens,
Et ce, par des moyens aussi durs qu'outrageants ?
Pourquoi, par la terreur et par la violence,
Imposer l'héroïque et totale abstinence
A d'honnêtes chrétiens qui, sans la condamner,
Ne veulent pas, pourtant, à son joug s'enchaîner ?
Pourquoi profanez-vous l'intime sanctuaire
Du foyer domestique, et voulez-vous soustraire
Des droits familiaux qu'on ne peut trop chérir,
Droits sacrés s'il en est,—celui de se nourrir,
De boire et de manger avec indépendance,
Comme de s'habiller selon sa convenance ?
La seule règle à suivre est bien assurément
Que l'on s'habille, et mange et boive honnêtement !
N'est-on pas libre, alors, de choisir à sa guise,
Parmi tous les bienfaits dont Dieu nous favorise ?**

O vous qui, sur ce point, tuez la liberté,
Prenez garde ! Plus tard, qu'aurez-vous récolté ?
Peut-être l'esclavage en matières plus graves !...
Pouvez-vous d'un volcan, de ses torrents de laves,
Arrêter le ravage et suspendre le cours ?
Telle est la tyrannie: implacable toujours !
C'est un char écrasant; une fournaise ardente,
Moloch ou Juggernaut, idole dévorante,
A qui, de plus en plus, il faut sacrifier
Nos droits les plus divins, pour la pacifier !
Aujourd'hui les liqueurs totalement ravies !...
Demain, que verrons-nous ? Des lois inassouvies
S'ingérer dans l'école, y confisquant nos droits,
Et jusque dans l'église, y renversant les croix !
Que si vous protestez contre un tel despotisme,
On vous dira: "Mais vous, dans votre fanatisme.
Vous avez, les premiers, commis l'iniquité
De confisquer nos droits et notre liberté !"
Et vous ferez alors une triste figure,
Car vous serez traités à la même mesure
Qui vous aura servi pour cet affreux dessein :
Vouloir nous sevrer tous de liqueur et de vin !

* * *

Vous ne voyez toujours que désordre et scandale
Comme la conséquence invincible et fatale
De l'usage du vin et des autres liqueurs....
Ceci n'est que l'effet du trouble de vos coeurs :
Vous ne distinguez pas entre le bon usage
Et l'abus qui doit seul exciter votre rage.
On abuse de tout, oui, de tout, ici-bas :
Des autos, des rasoirs, des jeux et du tabac :
Songerez-vous bien tôt à les faire interdire ?
Un fou se pend, un autre au pistolet se tire :

Faudra-t-il supprimer la corde et l'arme à feu ?
Dans un pareil état, qu'en serait-il, grand Dieu,
De tout ce qui nous sert, quoique l'homme en abuse ?
Il est donc à propos que le monde refuse
De vous entendre quand vous maudissez le vin ;
Car votre emportement n'est autre chose, enfin,
Qu'un parti pris injuste, absolument contraire
A la raison de l'homme, aux besoins de la terre.
Laissons l'usage en paix, que l'abus soit maudit,
Que le bienfait de Dieu ne soit pas interdit !

* * *

Il n'est rien de plus vrai, de plus élémentaire,
Que le bien par le mal ne doit jamais se faire :
Le bien, c'est de combattre à mort l'intempérant ;
Le mal, c'est d'opprimer le juste et l'innocent !
Un père qui corrige un fils dans sa colère
Etendra-t-il sa verge à la famille entière ?
Pour ôter un sujet portant gale en sa peau,
Un pasteur tuera-t-il tout un noble troupeau ?
Vous combattez l'ivrogne et son ivrognerie :
Concentrez sur ce point votre juste furie.
Pour quelques chenapans, seuls dignes de vos coups,
Faut-il tout démolir et nous immoler tous ?

* * *

Sans doute, on fit très bien d'interdire l'usage
De l'eau de feu jadis au féroce Sauvage,
Comme en le fait encor pour les fous, les enfants ;
Mais en sommes-nous tous à ces rangs dégradants ?
C'est assez de l'ivrogne à régler par la force :
Il ne peut convenir qu'entraîné par l'amorce,
On en vienne à traiter comme de vils brigands
Des gens inoffensifs et des honnêtes gens !

Que dites-vous ? "Le peuple a voté, donc c'est juste !" —
Pardon, le peuple n'est pas tellement auguste
Que sa volonté soit un garant d'équité....
Par le droit naturel n'est-il pas arrêté ?
Peut-il impunément imposer son caprice,
Et nous dire: Voilà l'infaillible justice ?
Un peuple fourvoyé, pas plus qu'un vilain roi,
Ne peut rendre équitable une mauvaise loi.
Si nul homme ne peut régenter notre boire,
Notre manger honnête, on ne pourra pas croire
Qu'un peuple entier le puisse. En seront-ils meilleurs
Si les péchés d'un seul sont commis par plusieurs ?
Seul, je ne pourrai pas, sans commettre de crime,
Assassiner, voler, et piller ma victime:
Le pourrai-je, au contraire, et sans le moindre mal.
Si j'ai foule avec moi dans mon acte infernal ?

* * *

Tout homme a bien le droit de se lier lui-même,
De s'engager, s'il veut, comme parfait abstème :
Il n'a pas le pouvoir d'engager son prochain,
Ni son frère, ni son ami, ni son voisin !
Et vous croyez, naïfs, que des milliers de votes,
Provenant simplement de milliers de despotes,
Pourront faire, au moral, ce qu'un seul ne peut pas !
Non, non, toutes ces voix sont de purs attentats,
Comme seraient les eaux toutes contaminées
Coulant de milliers de sources empoisonnées,
Jusqu'au récipient, encore plus mortel
Que chacun des ruisseaux reconnu comme tel !

Si vous sollicitez de tous un sacrifice
Pour que plus sûrement votre voeu s'accomplisse,
On vous dira : "Très bien", pour ceux que vous gagnez ;
Mais les récalcitrants, nullement résignés,
Dites, qu'en pensez-vous ? N'est-ce pas chose inique
De les forcer quand même à la loi tyrannique,
Et de dire : "En avant ! Ceux-là ne comptent pas !
Ils n'ont, bon gré, mal gré, qu'à marcher sur nos pas" ?
La masse des votants n'étant pas unanime,
Votre opération devient illégitime ;
Car c'est injustement que la minorité
Subit le joug vainqueur de la majorité.

* * *

Un seul en souffrit-il, ce coup de violence
Ne pourrait qu'irriter l'honnête conscience !
Que dire du forfait lorsque les malheureux
Se comptent par milliers en des milliers de lieux ?
Lorsque les opprimés, révoltés par l'outrage,
Dénoncent les horreurs d'un si dur esclavage ?
Plus nombreux sont les torts, plus l'acte est criminel,
Et plus il est marqué d'un stigmatte éternel !
Que faites-vous lorsque, pressant la multitude,
Vous lui dites : "Votez, votez la servitude ?"
Vous demandez un crime à chacun des voteurs :
Celui d'exterminer tous vos contradicteurs ;
Comme si l'agrégat de voix illégitimes
Pourrait légitimer la mort de ces victimes !
En bloc vous dépouillez, privez les dissidents
De leurs libres foyers, de leurs droits évidents.

Mille voteurs crieront : Quel infâme artifice !
Deux mille autres, plus forts, votent le sacrifice !
Pour eux-mêmes parlant, les vainqueurs sont corrects ;
Pour les mille vaincus ne sont-ils pas abjects ?
Ce qu'ils ne voudraient pas tolérer pour eux-mêmes,
Un tel amas d'affronts et d'injures suprêmes,
Dans leur acharnement, dans leur zèle malsain,
Ils en ont par la force, affligé le prochain !
Car ils nous mettent tous au niveau des ilotes,
Au niveau des crétiens, des bambins sans culottes,
En nous interdisant l'usage des liqueurs
Sous la peine du fouet, des plus grandes rigueurs.

* * *

"La prohibition, dit un grand, de voix franche,
On ne l'impose pas !" — Mais, prenant sa revanche,
Il la fait imposer par le peuple votant
Qui ne voit pas le fond du piège qu'on lui tend.

* * *

Vous dites que c'est là de la démocratie,
Que rien n'est plus commun que la suprématie
De la majorité sur la minorité
Pour l'intérêt majeur de la communauté....
Mais dans tous les débats où la liberté tombe
Sans que l'ordre établi périclite et succombe,
On voit les dissidents avoir aussi leur part
De bénéfice en cette apparence d'écart ;

**Le mal, par certains biens, répare son injure,
Et l'on n'outrage pas les droits de la nature;
Tandis que vous, avec la prohibition,
Vous n'offrez que du mal sans réparation;
Aux droits les plus sacrés vous faites violence;
Votre loi ne produit que douleur et souffrance,
Un désordre plus grand !... Quel bien nous est donné ?
Un régime où le peuple, en entier condamné
A porter, comme un bouc, les péchés de l'ivresse,
Ne peut que s'insurger contre tant de rudesse !
Pour abattre le vice, il est d'autres moyens
Qui ne sacrifient pas tant de bons citoyens !
Vous dites : "Mais le bien de nos lois, c'est l'ivrogne
Que l'on ne verra plus s'enivrer sans vergogne !" —
Rien n'excuse vos lois : ce noble résultat,
Vous pouviez l'obtenir sans ravager l'Etat.**

* * *

**Où ! n'imitiez donc point ce prince de la fable
Qui, lâchant contre un lièvre une meute effroyable,
Ruina, saccagea, foula tout le jardin,
Les navets et les choux d'un bonasse voisin !**

**Dûssiez-vous, à grand prix, vous saisir de la proie,
Dûssiez-vous l'écraser comme un vase qu'on broie,
Il resterait toujours cette tache à vos fronts :
Inutile et cruelle oppression des bons !**

Que prouveriez-vous donc par ce triste carnage ?
Que votre loi de fer est efficace et sage ?...
Oh ! non, mais que la force, au pouvoir des tyrans,
Peut écraser le faible !... Ainsi font les brigands !

Comme la paix jadis régnait à Varsovie
Quand tous les citoyens eurent perdu la vie,
Ainsi la tempérance aurait ici beau jeu,
Toute liqueur ayant disparu de tout lieu.

L'intempérant, sans doute, aurait ce qu'il mérite,
Et ce n'est pas pour lui que le monde s'agite :
C'est pour le peuple honnête, indignement traité,
Que l'on dira de vous : Hommes d'iniquité !

* * *

Et considérez bien cette chose possible :
Que si tous les voteurs, en masse irrésistible,
Daignaient venir au vote, on verrait les vaincus
Triomphants, glorieux, et les vainqueurs confus.

Cette chose possible, à Québec on l'a vue !
Des milliers d'opposants.— négligence imprévue,—
N'ont pas daigner voter !... Aussi les turbulents
A poser en vainqueurs n'ont-ils pas été lents.

Vous proclamez Québec prohibitioniste !
Non pas ! Dites plutôt : oppositioniste,
Portant le joug trompeur d'une minorité
Sous les faux attributs de la majorité.

Car la majorité, grave et silencieuse,
Croyant l'élection nullement sérieuse,
Laissa libre carrière aux complots infamants !....
Système électoral, c'est ainsi que tu ments !

* * *

On ose comparer les entraves légales
A ces rênes, licous, oeillères, martingales,
Instruments par lesquels on conduit les chevaux
Pour les faire aller droit. . . . Mais cet exemple est faux :
Le cheval sans raison, ni réfléchi, ni libre,
Et par fois si nerveux que tout son corps en vibre,
Ne saurait, comme nous, se conduire en chemin.
Plus il est ombrageux, plus on use du frein ;
Moins il est emporté, moins on lui met d'entraves.
Distinguez donc ainsi les poltrons et les braves :
Fridez l'intempérant comme un vil animal,
Mais non les modérés dont le coeur est loyal !

* * *

Car tous les dissidents ne sont pas des ivrognes,
Ni des industriels aux suspectes besognes.
Les bons ne font nul tort à la société :
Frapper même ceux-là ! Quelle incongruité !
Vous qui ne voulez pas approuver nos usages,
Puisqu'on vous laisse en paix, soyez donc assez sages
Pour ne pas nous maudire en nos goûts personnels,
Ne pas nous maltraiter comme des criminels,
Ne pas crier si fort que tout le peuple abuse
Des liqueurs et du vin ! Abominable excuse !
Affreux mensonge plein de diffamation,
Crime de lâcheté, de lèse-nation !

* * *

Mais un crime plus grand, c'est l'attentat lui-même
Qui d'un droit naturel, intangible et suprême
Dépouille le public par un vote banal,
Epouvantable abus du corps électoral.
Car si chaque voteur avait la conscience
Qu'il ne peut à personne imposer l'abstinence,
Bien loin de consentir à nous persécuter,
Pas un seul ne voudrait condescendre à voter !
Car à nos libertés le vote est-il contraire,
Un forfait est commis; s'il est humanitaire,
Ce n'est pas du public, c'est du droit naturel,
Que nous tiendrons toujours notre usage actuel !

* * *

Votre doctrine, alors, n'est qu'une duperie
Suscitant le désordre avec la fourberie.
Des liqueurs ! des poisons ! on en fabriquera,
Et plus qu'auparavant l'ivrogne se tuera !
Que fera le pouvoir pour maîtriser la foule ?—
Un horrible spectacle à nos yeux se déroule :—
Des milliers de bourreaux, pareils à des limiers,
Dévoreront en vain leurs frères par milliers !
Pourquoi multiplier les offenses légales ?
N'avons-nous pas assez des offenses morales ?...
Restreignant à l'excès l'usage des liqueurs,
Vous augmentez d'autant le nombre des fraudeurs.
Car à la passion du coup chaud qui ranime,
S'ajoute maintenant un appât pour le crime :

Dans les contrefaçons, les trafics interdits,
On a vu miroiter de superbes profits.
L'Etat déclare au peuple une guerre terrible !....
La nation frémit !.... Epouvante indicible !....
N'eût-on pas évité cet immense malheur
Contre les abus seuls en usant de rigueur ?

* * *

Le riche à bourse d'or, à cave somptueuse,
N'aura-t-il pas toujours, sur sa table joyeuse,
De quoi rire et chanter en dépit de vos lois ?....
Les pauvres, les gênés, seront seuls aux abois !
Oh ! ne prétendez pas qu'il est assez facile
D'avoir, même à présent, la chose à domicile :
Avec tant de haut prix, tant de formalités,
Ne vous moquez-vous point de ces déshérités,
Les choquant d'autant plus que la liqueur proscrite
Ne serait pas chez eux plus sale ou plus maudite
Qu'elle ne l'est chez vous, vous qui la réprouvez
Et qui ne cessez point de vous en abreuver !

* * *

"La liqueur au clergé, disait une commère,
Fait grand bien quelque fois, est même nécessaire....
Pour lui couper son rhume, un prêtre est-il tremblant,
Qu'on lui donne au plus vite bon coup stimulant !" —
"Pourquoi n'en pas donner aux enrhumés du monde ?
L'eau de vie au profane est-elle chose immonde ?" —
Non réduite à quia, la vieille soutenait
Qu'aux seuls prêtres de Dieu la ponce appartenait !
Avait-elle oublié que la sauce pour l'oie
Est bonne pour le jars avec autant de joie,

Et que prêtre et laïque, aux mêmes éléments,
S'accommodent fort bien des mêmes aliments ?
Il est de tels farceurs, plus nombreux qu'on ne pense,
Parmi les chevaliers de l'entière abstinence,
Qui trouvent leur fétiche excellent pour autrui,
Eux-mêmes s'exemptant d'un si néfaste ennui !

* * *

En incitant le peuple à se cacher pour boire,
A se parjurer même en face du prétoire,
A pratiquer la fraude, à se moquer des lois,
Ne le rendez-vous pas plus méchant qu'autrefois ?
Vous trouvez des liqueurs dans les jambes de bottes,
Dans les vastes replis de trompeuses capotes,
Des alambics en cave, en sous-terre, en forêts,
Des bouges reconnus par des signes secrets !
Et quand vous poursuivez les prétendus coupables,
En déployant contre eux des fureurs implacables,
Vous traitez comme étant des forfaits immoraux
Des actes qui ne sont que des crimes légaux ;
Car dans l'usage noble et le trafic honnête
D'un aliment quelconque, on se brise la tête
A découvrir du mal autre que le mépris
Pour d'odieuses lois, bonnes pour des proscrits !

* * *

Donc, au lieu d'une règle efficace, absolue,
Pour sauver, disiez-vous, la foule dissolue,
Vous avez une loi de discorde et d'erreur,
Pleine d'inconséquence et de mal et d'horreur !

* * *

Et qui donc a prôné cette ignoble doctrine ?
Quel en fut le début ? Quelle en est l'origine ?
Remonte-t-elle au Pape ? à Pierre ? à Jésus-Christ ?
De notre sainte Eglise a-t-elle au moins l'esprit ?
Non ! car tout en prêchant la noble tempérance
Avec tout le crédit, le poids de sa puissance,
L'Eglise n'a jamais, dans la suite des temps,
Voulu jusqu'à ce point contraindre ses enfants.

* * *

Que disait le Seigneur à son peuple fidèle ?
"Je t'enverrai du vin, du froment, pour ton zèle".
Entendez la Sagesse : "Etes-vous affligés ?
Par le vin confortant vous serez soulagés ;
Dans le vin qui sourit le cœur trouve sa joie ;
Irenez-le sobrement ; n'en soyez pas la proie".
Aux noces de Cana, Jésus-Christ changea l'eau
En un vin généreux, merveilleux et nouveau.
Lui-même usa du vin sans honte et sans scrupule.
Ecoutez sa réponse à la foule incrédule :
"Jean-Baptiste est venu, ne mangeant, ni buvant ;
Ils ont dit qu'il était possédé de Satan :
Moi, je mange et je bois, et la foule légère
Est que j'aime le vin, que je fais bonne chère !"
Saint Paul à Timothé ne conseilla-t-il pas
D'user d'un peu de vin pour son faible estomac ?

* * *

La prohibition !... C'est donc du fanatisme,
De la bigoterie et du pharisaïsme !...
Afin de spéculer sur l'immense profit
D'un trafic frauduleux du liquide , OSCAR ,

On a vu des coquins, prohibitionistes,
Arborer les couleurs des plus purs extrémistes !
Et d'abîme en abîme il arrive souvent
Que l'abstème enragé qui vous semble fervent
N'est qu'un sale tartufe affichant l'abstinence,
Et buvant, s'il n'est vu, jusqu'à l'intempérance !
Allez donc de ce pas chez les Américains,
Et vous reconnaîtrez l'oeuvre des Puritains !
Nos frères de ces chefs se sont faits les complices,
Opérant avec eux les mêmes injustices,
Et ne remarquant pas la persécution
Qui fait le fond de cette étrange passion.
Le propre de l'erreur étant l'intolérance,
La rigueur et la force au lieu de la clémence,
Ne vous étonnez point que, dans leur âpreté,
Ces gens soient les bourreaux de notre liberté !
Raison de plus, enfin, pour fausser compagnie
Aux auteurs conspués de notre ignominie,
Et pour reprendre, avec notre religion,
Les sentiers glorieux de la tradition.

* * *

La tradition, oh ! c'est de prêcher, d'instruire,
Et de persuader ceux que l'on veut conduire ;
C'est de les engager, par la divine croix,
A toutes les vertus dont ils font libre choix !
Ce n'est pas d'effrayer une moitié du monde
Par de fausses terreurs où l'injustice abonde,
Et d'en faire un bourreau contre l'autre moitié
Pour nous réduire tous à des jous sans pitié !

Pour les Intempérants, pour les fauteurs du vice,
Réservez les rigueurs, les glaives de justice ;
Mais donnez des drapeaux et des sociétés,
Des croix de tempérance aux bonnes volontés !

* * *

Nous voyons, d'une part, que des voix cléricales,
Des voix d'archevêchés, des voix de cathédrales,
Et des voix de pasteurs au mot d'ordre soumis,
Veulent forcer la foi du peuple en ce pays ;
Nous voyons, d'autre part, l'opinion contraire,
Opposition forte et nullement vulgaire,
D'évêques distingués, d'éminents cardinaux,
De prêtres vertueux, de laïques loyaux ;
Et ceci prouve bien que la matière est libre,
Que nul pouvoir ne peut en rompre l'équilibre
Si ce n'est la raison du plus fort argument,
La meilleure justice au fond du jugement.
Tant pis si votre loi, si votre rigorisme
A pour nous les couleurs d'un faux prosélytisme,
Et si nous préférons, dans nos humbles chemins,
Suivre le sentiment de maîtres plus humains !

* * *

Comment donc la liqueur serait-elle à l'Eglise
Matière canonique entièrement soumise,
Quand l'usage en peut-être aussi noble que bon,
Quand l'abus seul, tout seul, est une question
De ruine, de mort, de péché, de scandale,
Intéressant vraiment la divine morale ?
Pour un verre de vin honnêtement vendu,

Ou pris honnêtement, suis-je un homme perdu ?
Un confesseur peut-il refuser de m'absoudre ?
Problème capital et facile à résoudre :
Car si l'Eglise dit : anathème à l'abus,
L'usage en ce mot-là ne fut jamais inclus !
Pour de certaines gens que la faiblesse entraîne,
Un simple verre est-il occasion prochaine
D'ivresse et de péché ?— Ceux-là, qu'ils soient restreints !
Mais de ce mal fâcheux sommes-nous tous atteints ?



EPILOGUE

Quels sont les citoyens dont l'âme est satisfaite ?
Ceux-là qui, ne rêvant qu'abstinence complète,—
Chimérique entreprise,— espérant par la loi,
Cette arme tyrans, nous imposer leur foi ;
Et ceux-là qui, voulant se corriger du vice
Mais trop lâches, trop mous pour un tel sacrifice,
Espèrent l'accomplir,— égoïsme hideux,—
En privant de liqueurs le public autour d'eux !

* * *

Quels sont les citoyens qui veulent qu'on revienne
Au breuvage honorable, à la franchise ancienne ?
Sans doute les buveurs, les coupables d'abus,
Qu'on ne peut trop combattre en leurs goûts corrompus ;
Mais les sobres surtout, les discrets de l'usage ;
Parti le plus nombreux, comme aussi le plus sage :
Et voilà le drapeau d'honneur et de raison
Que devrait acclamer l'entière nation !

* * *

Mais voyons donc un peu la belle expérience
Que les moyens nouveaux contre l'intempérance
Nous offrent maintenant pour nous encourager
À nous laisser par eux encor plus outrager !

* * *

Quoi de plus dégoûtant, quoi de plus ridicule
Que de voir tant d'agents, pleins d'un zèle qui brûle,
Même des citoyens, encor plus acharnés,
Aller, venir, courir, comme des forcenés,
Appréhender, livrer à la magistrature
Pour les faire frapper d'une sentence dure....
Qui donc ? des assassins ? des coquins ? des voleurs ?
Des bandits ? des brigands et des cambrioleurs ?....
Non ! mais des malheureux accusés d'un seul crime :
Une goutte, un pour cent, de force illégitime
Dans leur vin ou leur bière !.... On en est stupéfait,
Car ce zèle féroce est un pire forfait !

* * *

Quoi de plus affligeant, de plus abominable,
Que la guerre intestine, ardente, inexorable,
Déchaînée au milieu de notre nation,—
Que ce ferment de haine et d'indignation
Répandu parmi tout un monde pacifique
Par l'entêtement sourd, aveugle, fanatique,
D'un parti qui prétend imposer à tout prix
Sa marotte, la honte et l'effroi du pays,
Ne voulant pas admettre un raisonnable usage,
Ravalant tout un peuple à l'état d'esclavage,
Et pour frapper l'ivrogne, écrasant l'innocent
Au nombre de plus de quatre-vingt-dix pour cent !

* * *

Quoi de plus révoltant, de plus contradictoire,
Que d'entendre ces gens, d'abstinence notoire,

Honir et décrier les plus douces liqueurs,
Eux-mêmes les buvant avec des ris moqueurs,
Et fumant à l'excès la pipe et le cigare,
La cigarette aussi,— quand maint savant déclare
Que toute nicotine est un affreux poison
Cent fois, mille fois pis que la pire boisson !...
Et que diraient-ils donc si quelques maniaques,
Prenant le tabac comme objet de leurs attaques,
Prétendaient les sevrer de leur amusement,
Comme eux à notre égard font si brutalement ?

* * *

On peut pour un temps bref berner la multitude,
Sans cesse quelques sots réduire en servitude ;
Mais tromper sans relâche un peuple indépendant,
Jamais ! jamais ! a dit un noble président.

Les peuples opprimés, à bout d'ignominie,
Un jour se lèveront contre la tyrannie :
Ce sera le grand jour de la réaction,
Où prendra fin, enfin, la persécution..

Jusque-là, vous verrez décliner la morale.
Au respect pour l'Etat —conséquence fatale,—
Succéder le mépris pour de barbares lois
Qui ne font que tuer la nature et ses droits.

Vous dites : "C'est la loi, nous la mettons en force !" —
Mais si justice et loi sont en pareil divorce,

**Messieurs, n'hésitez plus, rompez, changez la loi,
Et que cesse au plus tôt un si grand désarroi !**

**Sans doute l'Etat peut, pour des motifs de guerre,
Nous mettre au son, à l'orge, à l'avoine, à l'eau claire;
Mais ces motifs passés, le peuple est souverain :
C'est à lui de régler son breuvage et son pain.**

**Autre est la loi de paix, autre est la loi de guerre :
Cette guerre finie, après tant de misère,
Faites donc revenir le règne de l'honneur
Avec la liberté, source du vrai bonheur !**

**Car n'est-ce pas, vraiment, un grand sujet de honte
Qu'un pareil interdit aujourd'hui nous affronte ?
Et n'est-ce pas un grand sujet d'affliction
De voir peser sur nous pareille oppression ?**

**Les renards écourtés ne verraient pas renaître
L'appendice perdu ; mais faire disparaître.
Et surtout réparer son erreur et ses torts,
Oui, le peuple le peut, s'il en fait les efforts.**

**La liberté du boire une fois rétablie,
La loi devra si bien frapper l'ivrognerie
Que tout en réprimant les crimes de l'abus,
Contre l'usage même on ne sévisse plus.**

* * *

**Que gagnerez-vous donc en tuant l'industrie
De fabrication et de distillerie ?
Des milliers d'ouvriers sont mis sur le chemin !...
C'est vous qui commettez acte infâme et vilain**

**Puisque toute boisson est bonne en elle-même;
Mauvaise uniquement par un abus extrême,
Gardons ce produit, non pour l'abus qu'on en fait,
Mais pour le bien public dont on est satisfait.**

* * *

**Les liqueurs aux poisons sont-elles comparables ?
Faut-il absolument les bannir de nos tables
Comme l'on bannirait eau forte et vitriol ?
Quel ravage si grand peut faire l'alcool
S'il n'est là qu'en partie à peine redoutable,
Ou s'il est pris toujours de façon respectable ?
Il faut être enragé pour nier la vertu
D'un breuvage un peu chaud quand l'homme est abattu,
Quand il veut, tout d'un coup, vaincre sa maladie,
Ou partager sa joie avec la compagnie,
Ou boire à la santé de nobles visiteurs,
De guerriers valeureux, d'illustres bienfaiteurs.
Vous prétendez guérir autrement votre rhume :
Soit ! Mais qu'en sera-t-il de la noble coutume
D'avoir quelque bon vin sur la table, en mangeant.
Pour rendre l'estomac un peu plus diligent,
De trinquer, certains jours, avec amis et frères,
Et d'offrir à nos rois des hommages sincères ?
La bière d'épinette et le vin de cassis :
Seraient les substituts par vous-mêmes choisis ! ! !
On peut imaginer la figure comique
Du peuple Canadien devenu lunatique
Au point de n'avoir plus, pour breuvage royal,
Que de l'eau de vaisselle ayant titre légal !**

* * *

**Que vous sert de toujours crier contre l'ivresse
Comme si générale était cette bassesse ?
Épargnez le public si vous ne prouvez pas
Qu'il n'est qu'un ramassis d'ignobles scélérats !**

**Pourquoi donc accabler d'inverbes grossières
Tous ceux qui de vos lois se font les adversaires ?
De vos casques pointus pour n'être pas coiffés,
Sommes-nous plus que vous des ivrognes fieffés ?**

**N'êtes-vous pas pétris d'audace et de cynisme
Pour aveugler vos gens avec ce vil sophisme
Que vous combattre, vous, avec vos tristes plans,
C'est embrasser le vice et les intempérants ?**

**Dieu sait que de tout coeur nous voulons les détruire !
Vous avez tort, bien tort, de dire et de redire
Qu'en nous l'intempérance a ses meilleurs amis,
Quand nous sommes plutôt ses plus forts ennemis !**

**Nous voulons comme vous la ruine du vice,
Mais non pas avec vous par des coups d'injustice.
Frapper l'ivrognerie est une question,
Une autre est de frapper toute la nation.**

**En autant que vos lois frappent l'intempérance,
Nous vous crions: "Bravo ! combattez à outrance !"
Dès que vous opprimez les peuples tempérants,
Nous crions: "Halte-là ! vous êtes des tyrans !**

**La prohibition n'est pas la tempérance,
Pas plus qu'un souverain, sans coeur ni conscience,
Tombant dans les excès de la brutalité,
Ne peut être la juste et sage autorité.**

**La noble tempérance est-elle une chimère
Hormis qu'abstème soit la nation entière ?....
Prétention absurde !.... Abominable erreur !....
Usage de raison est usage d'honneur !**

**De l'honneur et du droit nous défendons la cause ;
Aux sinistres projets nous voulons qu'on s'oppose....
Et vous, qu'êtes-vous donc ? Des calomniateurs,
Des fauteurs de désordre et des persécuteurs !**

**Apprenez des Mormons la conduite plus sage :
Leurs Anciens vous tiendront ce plus digne langage :
"Quoique nous ne fassions pas usage du vin,
Nous respectons le sens et le goût de chacun."**

* * *

**Inutiles clameurs !.... Vaines jérémiades !....
Pour quelques délinquants,— non pas des myriades,—
Le droit ne vous permet que la restriction,
Jamais, pour le public, la prohibition !**

**La nation fût-elle ivrogne tout entière,
Ce serait le seul cas, après famine et guerre,
Où vous auriez le droit d'exercer vos rigueurs....
Mais cette base manque à de telles fureurs.**

La question en deux ou trois mots se résume :
Si l'on peut supprimer une ignoble coutume
Par de justes moyens circonscrits,—pourra-t-on
Prendre des moyens plus grands, mais injustes ?—Non !

* * *

Montrez donc, tout d'abord, que vous êtes sincères
En voulant mettre fin à nos pires misères :
C'est la guerre au tabac qu'il vous faut proclamer !
Laissez le vin tranquille, et cessez de fumer !

Après tout, bons amis, veuillez vous satisfaire :
Quelque soit votre goût, il ne peut nous déplaire :
Cassez donc pipe et cruche, ou ne les cassez point ;
Mais libres, nous aussi, laissez-nous sur ce point.

Usez-vous, par hasard, de liqueurs prohibées,
Aux regards indiscrets bel et bien dérobées ?....
Masques bas ! Ciel ouvert ! Ce que vous trouvez doux
Doit l'être également à chacun d'entre nous !

* * *

Tuer la liberté !.... Refaire la nature !....
Asservir le public !.... Nous mettre à la torture !....
Messieurs, vous y perdez vos peines, votre temps :
Quand on ronge le fer, on s'y brise les dents !

Vous tous qui désirez convertir votre frère,
Prêchez, persuadez, et cessez votre guerre !
Vous tous qui demandez qu'on ne boive jamais,
Très bien ne buvez pas, et fichez-nous la paix !

A tous les diables soit votre bigoterie !
Liguez-vous avec nous contre l'ivrognerie :
Ensemble nous pourrons trouver quelque moyen
De combattre le mal en respectant le bien !

Des marchands de liqueurs en font un vil négoce ;
Des buveurs abrutis ont l'ivresse féroce :
Allez-y ! Voilà ceux qu'il convient de régler ;
Mais vous n'avez nul droit, nous, de nous étrangler !

Craignez-vous d'envahir les impurs domiciles
Du vice et de l'abus ?... O scrupules futiles !...
Vous qui forcez déjà le seuil des braves gens,
Enfoncez donc plutôt les portes des méchants !

* * *

Et vous, prêtres de Dieu, gare à votre détresse
Le jour où manquera le vin pour votre messe !
Si l'alcool doit être entièrement banni,
Le divin sacrifice est lui-même fini !

Vous aurez beau crier : "Infâme sacrilège !" 17
Nos ennemis riront de vous voir pris au piège
Que vous aviez tendu pour vos paroissiens,
En vous montrant, hélas ! pauvres logiciens.

LE CARDINAL GIBBONS CONTRE LA PROHIBITION.

Dans une déclaration publiée hier soir, le prélat américain plaide en faveur de l'entrée libre du vin pour fins sacramentelles.

POUR LA LIBERTE INDIVIDUELLE

Dans une déclaration publiée le 20 février dernier, le cardinal Gibbons plaide en faveur de l'obtention du vin pour fins sacramentelles. "Nous avons, a-t-il dit, 20,000 prêtres catholiques aux Etats-Unis, qui offrent chaque jour le sacrifice de la messe. Comment peuvent-ils remplir leur devoir si on ne leur donne pas de vin" ?

"Je sais bien que l'on me répondra que le vin est permis pour fins sacramentelles. Mais je ne vois pas comment cela pourra se réaliser si la fabrication, l'achat et l'importation en sont défendus".

J'ai toujours été en faveur de la réglementation stricte de la fabrication et de la vente des boissons plutôt que pour la prohibition absolue ; la réglementation protège la liberté des individus, tandis que la prohibition est une loi qui ne peut être observée et qui engendre la fabrication et le commerce illicite des mauvaises boissons.

“En outre le gouvernement sera privé d'une grande source de revenus et les dépenses augmenteront considérablement, car on sera obligé de se servir d'agents pour faire observer la loi. Je vois aussi dans la prohibition une invasion de la maison qui jusqu'à ce jour a été considérée comme un endroit sacré.

“Ces agents auront toute liberté d'entrer dans nos demeures, même par la violence, comme des voleurs et avec l'assurance de l'impunité”.



